



Paris, le 17 mars 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**OPEO propose au gouvernement des pistes concrètes pour atteindre l'excellence opérationnelle de l'industrie française**

Dans une tribune parue ce jour sur le site internet de l'Usine Nouvelle [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com), David Machenaud, directeur associé d'OPEO, cabinet de conseil en excellence opérationnelle, explique pourquoi le pacte de responsabilité ne suffira pas à relancer la compétitivité de l'industrie française.

Dans cette tribune intitulée *Accélérons notre mutation vers l'excellence opérationnelle !* David Machenaud propose au gouvernement de s'engager en faveur de l'excellence opérationnelle : distinguer les ETI performantes dans la conduite de leurs opérations en leur accordant un label spécifique et un soutien financier.

Pour David Machenaud : « *Les ETI gagneraient à s'inscrire dans cette démarche. Elles sont notre atout-maître pour relancer notre compétitivité, et former par l'excellence opérationnelle la nouvelle génération de managers capables de piloter efficacement les outils industriels d'aujourd'hui et de demain.* »

**Contact Presse :**

contactpresse@opeo-conseil.fr

*L'intégralité de la tribune est présentée en pages suivantes et se trouve disponible à ce lien :*

<http://www.usinenouvelle.com/article/accelerons-notre-mutation-vers-l-excellence-operationnelle.N248894>

# Accélérons notre mutation vers l'excellence opérationnelle !

*Tribune parue le 17 mars 2014 sur l'Usine Nouvelle*

**Selon David Machenaud, directeur associé du cabinet de conseil pour PME-ETI OPEO, le pacte de responsabilité ne suffira pas à relancer la compétitivité de l'industrie française. Pour lui, il faut l'accompagner d'un engagement fort en faveur de l'excellence opérationnelle : distinguer les ETI performantes dans la conduite de leurs opérations en leur accordant un label spécifique et un soutien financier.**

Qui osera le dire ? L'industrie française dispose de réserves de compétitivité qu'elle ne soupçonne pas ! Sans investir le moindre centime, sans pacte de responsabilité, les opérations de production peuvent être grandement améliorées.

Par ce qu'on appelle l'excellence opérationnelle, nos industries peuvent trouver en elles-mêmes les gisements de leur compétitivité, en devenant capable de répondre chaque jour à un marché de plus en plus volatile. Ces dernières années, Airbus, Michelin ou Valeo ont fait évoluer leur stratégie, comme elles le déclarent elles-mêmes, vers la quête de l'excellence opérationnelle et lui doivent ainsi d'avoir su résister dans la crise.

## **LES ETI, UN ATOUT-MAITRE POUR RELANCER LA COMPETITIVITE**

De plus en plus d'acteurs – agences de développement, industriels ou responsables syndicaux – prennent conscience de l'importance capitale de cet enjeu. C'est ainsi que Pierre Gattaz, le président du Medef, en faisait récemment un enjeu central. On voit éclore des initiatives fructueuses ici ou là.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, six partenaires industriels et académiques ont lancé en novembre dernier Dyneo, une usine-école dédiée à l'excellence opérationnelle. A Rennes, l'INSA a ouvert le premier Mastère en excellence opérationnelle. A Alès, l'école des mines vient de terminer une mission d'excellence opérationnelle auprès de dix industriels locaux, permettant à sept d'entre elles d'embaucher et aux trois autres de sauvegarder leurs emplois.

Les ETI gagneraient à s'inscrire dans cette démarche. Suffisamment grandes pour exporter, suffisamment agiles pour s'adapter, elles ont continué à recruter malgré la crise. Elles sont notre atout-maître pour relancer notre compétitivité, et former par l'excellence opérationnelle la nouvelle génération de managers capables de piloter efficacement les outils industriels d'aujourd'hui et de demain. Aussi, les pouvoirs publics doivent désormais s'engager par des mesures fortes pour favoriser l'émergence d'une véritable culture de l'excellence opérationnelle au sein des ETI.

Il serait temps de prendre enfin en compte la globalité de la performance opérationnelle de nos industries dans l'analyse publique, performance qui ne saurait se réduire au degré d'automatisation des équipements et masquer ainsi le potentiel des équipes et de l'organisation qui bâtissent jour après jour cette performance. L'ouverture d'une concertation publique dédiée à l'excellence dans la conduite des opérations est un préalable pour faire émerger cet enjeu dans le débat public.

## **UN LABEL DE L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE DISTINGUANT LES ENTREPRISES ENGAGEES**

Elle permettra d'associer les industriels à l'ensemble des acteurs engagés au service de la performance opérationnelle. Elle posera les bases de ce que signifie l'excellence opérationnelle en France et pour chaque acteur du tissu industriel, sortant cette démarche des cercles confidentiels des grands groupes de certains secteurs. Elle participera ensuite à sa promotion, en complément de l'action de déploiement au cœur du tissu industriel par les acteurs locaux, en lançant par exemple un label de l'excellence opérationnelle distinguant les entreprises engagées dans cette approche moderne du pilotage des opérations.

Sans doute faudra-t-il aussi définir un instrument économique incitatif et temporaire pour encourager les ETI à conduire ce changement. C'est à ce prix que les ETI se tourneront résolument vers les meilleures pratiques organisationnelles et managériales qui les rendront réactives et compétitives sur des marchés changeants.

Le pacte de responsabilité apportera un souffle à nos entreprises. Mais quels que soient les leviers fiscaux actionnés, nous ne retrouverons pas de compétitivité internationale sans favoriser l'excellence opérationnelle. Notre seule issue ? Accélérer la mutation de l'industrie française vers l'excellence opérationnelle.

**David Machenaud, directeur associé d'OPEO**

\*\*\*